

POUR CHAUFFER AU BOIS... EN TOUTE SÉCURITÉ !

Avec le retour prochain du temps frais, plusieurs utiliseront un poêle à bois pour chauffer leur demeure. Vous êtes du nombre? Voici quelques conseils de votre coordonnateur en sécurité incendie pour chauffer votre chaumière en toute sécurité.

L'installation d'un poêle à bois :

- ☞ Faites appel à des professionnels pour l'achat et l'installation d'un poêle à bois et de la cheminée;
- ☞ Achetez un appareil qui présente une preuve d'homologation par un organisme reconnu, comme ULC ou CSA;
- ☞ Faites inspecter l'appareil et la cheminée au moins une fois par année.

Le ramonage pour éliminer la crésote :

- ☞ Faites ramoner la cheminée par un professionnel après cinq cordes de bois brûlées, si vous utilisez votre appareil régulièrement. Autrement, faites-la ramoner au moins une fois l'an, préférablement au printemps;
- ☞ Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de crésote;
- ☞ Brûlez du bois fendu en bûches de petite taille. Elles se consumeront plus proprement, formant moins de crésote;
- ☞ Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

Du bon bois, bien entreposé :

- ☞ Choisissez du bois bien sec qui présente de larges fissures aux extrémités;
- ☞ Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison;
- ☞ Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de crésote;
- ☞ Entrez seulement quelques bûches à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire :

- ☞ Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique ou d'autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de crésote et peuvent vous intoxiquer.
- ☞ N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou d'allume-barbecue pour démarrer un feu;
- ☞ Installez les décorations d'Halloween ou de Noël loin des appareils de chauffage;
- ☞ Éloignez les objets combustibles de l'appareil.

D'autres précautions importantes :

- ☞ Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé (conservé dehors et éloigné de tout matériau combustible), car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures;
- ☞ Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher;
- ☞ Installez un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et apprenez à vous en servir. L'extincteur doit être à plus de trois mètres de l'appareil de chauffage.

Si le feu prend dans la cheminée :

- ☞ Fermez la clé;
- ☞ Sortez immédiatement;
- ☞ Composez le 9-1-1.

N'hésitez pas à communiquer avec votre service de sécurité incendie pour toute question concernant la prévention des incendies. Et bon automne!

L'équipe de la MRC de Drummond